



Question élargie n°75
Reçue le 28.01.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.01.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 28 janvier 2026

Concerne : **Question élargie concernant les risques d'automatisation de l'emploi liés à l'intelligence artificielle**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement interne de la Chambre des Député·e·s, notre sensibilité politique souhaite poser une question élargie à **Monsieur le Ministre du Travail** concernant **les risques d'automatisation de l'emploi liés à l'intelligence artificielle**.

Dans sa note de conjoncture de décembre 2025, le STATEC met en évidence le rôle croissant de l'intelligence artificielle sur le marché du travail luxembourgeois. Si l'impact anticipé est présenté comme majoritairement positif, cette même note souligne qu'environ 14 % des emplois – soit un total de 64 000 postes – seraient potentiellement exposés à un risque d'automatisation. Les personnes occupant des fonctions administratives, des emplois dans la vente, ainsi que les personnes exerçant des professions élémentaires figureraient parmi les catégories les plus concernées.

Sur cette toile de fond, je souhaiterais interroger Monsieur le Ministre du Travail sur la stratégie gouvernementale en matière de développement et d'adaptation des compétences des personnes concernées, afin de garantir leur employabilité et leur participation active sur le marché du travail de demain.

Veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna BERNARD
Députée